

**CONSEIL SCIENTIFIQUE DU SYNDICAT MIXTE
DU PARC NATUREL REGIONAL DES PYRENEES ARIEGEOISES
8 mars 2018 – Montels**

Compte-rendu synthétique

Etaient présents :

Julien AIT EL MEKKI, Anne CALVET, Alain CHATELET, Matthieu CRUEGE, Nicolas DE MUNNIK, Bernard DEFAUT, Claude DUBOIS, Corinne EYCHENNE, Gérard LARGIER, Jean MAURETTE, Frédéric MAKSUD, Emmanuel MENONI, Jean-Paul METAILIE, Philippe SAHUC

Etaient excusés :

Jean CLOTTES, Marc DECONCHAT, Florence GUILLOT, Olivier GUILLAUME, Christian JUBERTHIE, Jean-Michel MINOVEZ, Aurélien RIBES, Jean-Michel SALLES, Gilles CORRIOL

Etaient absents :

Thierry SARDIN, Gilles POTTIER

Ordre du jour prévisionnel de la réunion du Conseil scientifique

- Approbation du compte-rendu de la dernière réunion ;
- Accueil des nouveaux membres et étude de nouvelles candidatures
- Présentation et approbation d'un memento à l'usage des membres du CS ;
- Point sur la méthodologie du groupe de travail sur le projet de réserve souterraine ;
- Compte-rendu de la première réunion de travail sur les brûlages pastoraux et échanges ;
- Présentation de la trame de la Lettre du Conseil scientifique 2018 ;
- Information sur la création d'un comité d'organisation des 10 ans du PNR et échanges sur la contribution du CS à ce comité ;
- Appel à la réflexion sur la prospective territoriale en vue de la révision de la charte du PNR (en 2024) ;
- Points divers.

La succession de ces différents points a été adaptée au cours de la réunion

Secrétaire de séance : Claude Dubois

APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte-rendu de la réunion du 15 décembre 2017 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

ACCUEIL DES NOUVEAUX MEMBRES ET ETUDE DE NOUVELLES CANDIDATURES

Comme convenu lors de la dernière réunion du CS, des invitations ont été adressées à plusieurs chercheurs pour étoffer les disciplines représentées dans cette instance.

Le CS accueille ainsi **Frédéric Maksud**, archéologue au Service régional d'archéologie d'Occitanie, spécialiste du domaine souterrain et de la période paléolithique.

Jean-Michel Minovez, chercheur en histoire contemporaine à l'université Toulouse Jean Jaurès, et **Jean-Michel Salles**, économiste au CNRS et à l'INRA de Montpellier, ont répondu favorablement à l'invitation d'intégrer le CS mais ne pouvaient pas être présents le 8 mars.

En revanche, **Philippe Roubichou**, géologue et géomorphologue, **Michel Bakalovitch**, chercheur en hydrologie et hydrogéologie et **Marie-Benoît Magrini**, économiste, ont décliné l'invitation du fait d'indisponibilités et ont proposé les noms d'autres personnes. Parmi elles, certaines se sont portées candidates. C'est le cas d'**Isabelle Bagdassarian** et de **Sylvette Monier**, toutes deux économistes. Le CS étudie leur candidature et valide le principe de leur intégration. Elles seront invitées à la prochaine réunion. Par ailleurs, seront sollicités : **David Labat** (hydrogéologie), **Christiane Causse** (géologie et géomorphologie), **François Bourges** (hydrogéologie et climatologie souterraine).

Laurence Barthe a fait part de sa démission du CS, faute de temps disponible, mais reste intéressée par les activités du CS et disponible pour apporter son expertise en cas de besoin. Suivant son conseil, seront sollicités **Mélanie Gambino** (Géographie physique, humaine, économique et régionale) et **Steve Hagimont** (histoire de l'Europe au XIXe siècle et histoire du tourisme).

Par ailleurs le CS propose de solliciter **Elie-Jean Debroas** (géologie).

INFORMATION SUR LA CREATION D'UN COMITE D'ORGANISATION DES 10 ANS DU PNR ET ECHANGES SUR LA CONTRIBUTION DU CS A CE COMITE.

Matthieu Cruège informe le CS des réflexions des élus du Bureau du SMPNR sur l'organisation des 10 ans du PNR en 2019 et de leur décision de mettre en place un comité d'organisation. A ce jour, il semble probable qu'un moment officiel sera accompagné, possiblement tout au long de l'année, d'opérations à destination du grand public et d'événements de promotion extérieure du territoire. L'échéance évoquée pour établir un pré-programme est l'automne 2018.

Le Conseil scientifique est invité à être représenté au comité d'organisation. Il s'agit, entre autres, d'intégrer les 7^{èmes} Rencontres avec les scientifiques à la programmation des 10 ans du PNR.

Le CS y travaillera lors de ses prochaines réunions. Anne Calvet se chargera de faire le lien entre ce comité et le CS.

Jean-Paul Métaillé suggère de s'inspirer de ce qui a été organisé par le Parc national des Pyrénées à l'occasion de ses 50 ans. Il propose d'obtenir un bilan de cet événement qu'il pourra partager lors de la prochaine réunion.

Par ailleurs, Matthieu Cruège propose de présenter lors de la prochaine réunion du CS, les résultats de la récente enquête auprès des habitants du PNR.

APPEL A LA REFLEXION SUR LA PROSPECTIVE TERRITORIALE EN VUE DE LA REVISION DE LA CHARTE DU PNR (EN 2024)

M. Cruège informe aussi le CS du fait que, grâce à la loi pour la reconquête de la biodiversité de 2016, la durée de la Charte du PNR des Pyrénées Ariégeoises est allongée de 3 ans et arrivera donc à échéance en mai 2024. Le travail de révision d'une charte de PNR prend environ 3 ans et suit approximativement le même processus que son élaboration (état des lieux et évolutions du territoire, bilan d'activité du syndicat mixte, propositions d'orientations et d'actions, etc.). Dans ce contexte, le SMPNR aura besoin de mobiliser une « intelligence prospective », et le CS est attendu pour lui apporter cette capacité de projection dans le futur, en alimentant la réflexion sur les enjeux du territoire à long terme, avec un regard transversal. M. Cruège propose de réfléchir sur la notion « de ressource » du territoire, au sens le plus large (ressources naturelles, ressources humaines etc.), avec une approche thématique.

Corinne Eychenne indique que Laurence Barthe, bien qu'elle ait récemment fait connaître son retrait du CS du fait de son indisponibilité (Cf. « Nouvelles candidatures » supra), est une spécialiste de la prospective territoriale. Elle essaiera de la solliciter pour être une personne-ressource. Isabelle Bagdassarian, nouvelle membre du CS, paraît également avoir les compétences requises pour ce dossier.

Anne Calvet propose aux membres du CS de réfléchir à diverses questions : comment aborder le sujet de la prospective territoriale ? Qu'est-ce qui se fait déjà, ailleurs ? Qui, au sein du CS, participera à cet exercice ? Un point sera fait lors de la prochaine réunion. En attendant, le CS est invité à prendre connaissance du site internet de l'Institut français de l'éducation dédié à ce sujet : <http://ife.ens-lyon.fr/geo-et-prospective/>.

Une autre ressource intéressante est disponible à cette adresse : <https://www.cirad.fr/actualites/toutes-les-actualites/articles/2018/evenements/retour-sur-la-conference-territoires-vivants-2018>

POINTS DIVERS

Anne Calvet informe le CS de la parution des ouvrages suivants :

- ***Sous la peau de l'ours : l'humanité et les ursidés, approche interdisciplinaire*** SD K. HOFFMANN-SCHICKEL, P. LE ROUX, É. NAVET, avec une contribution de M. Jean Noël Passal (Chap. 8 « La terreur du poil face à l'adoration de la peluche : réintroduction de l'ours comme manipulation pour conquérir des territoires ? » p. 187). Editions « connaissances et savoirs » 2017
- Publication du N°5 des courriers scientifiques HS du PNR du Verdon, septembre 2017. **« Draguignan Verdon, liens d'histoire, liens de cœur »**, téléchargeable à cette adresse : http://parcduverdon.fr/sites/default/files/pnrverdon/pdf/2017_courrier_scientifique_draguignan_verdon_ndeg5.pdf.

Anne Calvet informe également le CS du travail de thèse de Patrice Castel, professeur d'histoire - géographie en lycée agricole, doctorant au laboratoire GEODE sous la direction de C. Vergnolle-Mainar, professeur de géographie, sur « *Le chantier-école de reconquête paysagère (Lercoul) : Une situation d'apprentissage par problématisation, support pour une éducation au territoire et au développement durable* », mené en partenariat avec le LEGTA de Pamiers. Corinne Eychenne, géographe membre du CS, Camille Fleury salariée du PNRPA et le maire de Lercoul participent à une partie des ateliers organisés avec les élèves. Il est proposé que ce travail soit présenté à l'automne au CS.

PRESENTATION ET APPROBATION D'UN MEMENTO A L'USAGE DES MEMBRES DU CS

Anne Calvet rappelle que, suite à la demande de quelques membres du CS, elle a réalisé un memento comprenant :

- Une présentation du territoire et des communes du PNR
- La composition du Bureau des élus
- Un organigramme du personnel salarié du SMPNR
- Une présentation du mode de désignation, du rôle et des missions du CS à partir des statuts du SMPNR et d'extraits de la charte du Parc
- Une liste des membres du CS avec leur fonction, adresse mail et trombinoscope.

Ce projet de memento est présenté.

Après discussions, il est proposé que soit mis en ligne un tableau partagé pour que chaque membre du CS puisse renseigner :

- les domaines de compétence qu'il souhaite voir apparaître pour ce qui le concerne ;
- son appartenance institutionnelle ;
- ses thématiques de recherche.

Par ailleurs, chaque membre est invité à transmettre une photo pour le trombinoscope.

Il est proposé qu'une fois établi, ce memento soit mis en téléchargement sur le site internet du PNR.

POINT SUR LA METHODOLOGIE DU GROUPE DE TRAVAIL SUR LE PROJET DE RESERVE SOUTERRAINE

En l'absence de Christian Juberthie, Julien Aït El Mekki fait un point d'actualité sur le travail du groupe chargé d'aider la DREAL Occitanie sur le projet de réserve naturelle nationale souterraine de l'Ariège.

Il présente le tableau de sélection des sites à intégrer à la réserve qui a été mis au point à la suite de la dernière réunion du groupe de travail (17/11/17), en rappelant que l'intérêt biologique des sites est le critère privilégié, mais que le tableau permet d'intégrer dès cette phase d'autres intérêts scientifiques (archéologique, spéléologique, etc.) et enjeux (vulnérabilité des sites, usages en vigueur, etc.).

Frédéric Maksud souhaite rappeler l'importance de prendre en compte, très en amont du projet, les enjeux archéologiques pour éviter des dégradations irrémédiables en cas de mise en place de dispositifs de protection physique des sites. Il s'agit également de parer un effet pervers possible de la réserve qui serait une augmentation du nombre de visiteurs sur certains sites.

Nicolas de Munnik explique s'être retiré du groupe de travail notamment du fait de tensions fortes en son sein.

Anne Calvet rappelle que le CS, et par conséquent ce groupe de travail qu'il a initié pour accompagner l'Etat dans son projet, n'est en rien décideur et a pour rôle d'apporter des éléments scientifiques pour le choix des sites. Ce rôle n'est peut-être pas bien compris par les experts extérieurs sollicités pour en faire partie. Elle informe le CS du souhait exprimé par M. Juberthie, qui préside ce groupe, de se retirer du fait de ses problèmes de santé. Cela pose la question de son remplacement, d'autant qu'à ce jour, il ne resterait dans ce groupe comme membres du CS qu'Olivier Guillaume et Frédéric Maksud. Ce dernier ne saurait assurer la présidence du groupe dans la mesure où il représente aussi un service de l'Etat éventuellement amené à émettre des prescriptions archéologiques dans le cadre de la réserve souterraine.

Corinne Eychenne propose que le CS écrive aux élus du SMPNR pour leur faire part des difficultés que connaît ce groupe de travail.

Gérard Largier exprime le fait que, au vu du contexte et de par sa neutralité sur le sujet, Anne Calvet serait à même de reprendre la présidence du groupe. Les membres du CS présents approuvent cette proposition.

Il est cependant décidé que cela soit discuté avec Christian Juberthie et Olivier Guillaume.

COMPTE-RENDU DE LA PREMIERE REUNION DE TRAVAIL SUR LES BRULAGES PASTORAUX ET ECHANGES

Anne Calvet rappelle qu'un groupe de travail a été mis en place au sein du CS pour apporter aux élus du SMPNR des réponses à leurs questions sur les brûlages pastoraux. Le Bureau du SMPNR devait préciser sa demande lors de sa dernière réunion mais cela n'a pas été possible du fait d'un ordre du jour chargé. Aussi, il est prévu une rencontre entre elle et Bernard Cavaillé, élu du Bureau investi sur ce sujet, ce jour en fin d'après midi.

Le groupe de travail s'est réuni une fois, le 26 janvier. Anne Calvet présente au CS une version de travail de compte-rendu de cette réunion et la soumet à discussion (cf. annexe).

Jean-Paul Métaillé informe le CS du fait qu'un projet financé par le fonds européen SUDOE réunissant 12 équipes de recherche en France, Espagne et Portugal, va démarrer en 2018. Ce projet « Open to preserve », permettra d'approfondir les connaissances sur l'usage du feu pour la gestion des milieux dits « ouverts ».

Philippe Sahuc explique quel peut être l'apport des sciences sociales dans ces débats sur les brûlages, en particulier s'il s'agit d'appréhender leur acceptation sociale. Il précise que celle-ci se base sur les champs de représentations qui, par définition, évoluent en permanence. Cela rend leur étude différente par rapport aux sujets étudiés par les sciences dites « dures ». Ainsi, la contribution des sciences sociales peut porter sur l'élaboration d'une méthodologie d'enquête valable.

Corinne Eychenne poursuit en disant que cela pourrait faire l'objet d'un stage de Master 2 qu'elle se propose d'accompagner. Par ailleurs, elle relève la qualité de la synthèse déjà élaborée.

Gérard Largier exprime le besoin d'une approche fine et différenciée des impacts du feu, non selon les milieux, un concept trop large et englobant, mais selon les habitats naturels et les conditions stationnelles. Il ajoute que la prise en compte des sols semble particulièrement importante.

Il lui paraît que le feu contribue à une simplification des milieux dans le contexte pyrénéen d'organisation très anthropisée de l'espace, différant beaucoup de ce qui peut se dérouler dans les grands espaces « sauvages ».

Il précise qu'il faut avoir conscience que le feu est aussi un phénomène naturel pouvant jouer un rôle fondamental pour certaines espèces. Il cite l'exemple du genévrier thurifère *Juniperus thurifera* pour lequel le feu semble contribuer à la régénération des peuplements qui, sans lui, serait bloquée.

Pour lui, une question fondamentale est de comprendre comment la biodiversité pyrénéenne a évolué avec le feu, celui-ci étant utilisé depuis des millénaires dans le massif. Gérard Largier, sollicité pour participer au groupe de travail sur les brûlages pastoraux, décline la proposition par manque de disponibilité mais fera parvenir au groupe de travail une contribution écrite reprenant et élargissant ses propos.

Jean-Paul Métaillé signale l'existence d'un film documentaire sur le feu pyrénéen d'Anne-Marie Martin et Nadine Ribet. Ce film, qui pourrait être visionné à l'occasion d'une prochaine réunion, montre que le feu pastoral est un fait historique et social dans les Pyrénées.

Le CS convient de la nécessité de compléter la synthèse produite par le groupe de travail. Les personnes-ressources identifiées pour leur connaissance de terrain (Patrick Antoniutti, du SDIS, et Denis Clément, de l'ONF, Catherine Brau-Nogué du Conservatoire botanique, Xavier Baratte) seront invitées à intervenir soit en réunion plénière du CS, soit en réunion du groupe de travail.

PRESENTATION DE LA TRAME DE LA LETTRE DU CONSEIL SCIENTIFIQUE 2018

Le comité de rédaction de la 10^{ème} lettre du Conseil scientifique, consacrée à la vallée du Garbet, s'est réuni une première fois le 26 janvier 2018 et a établi une trame qui est présentée au Conseil scientifique (cf. annexe).

Les échanges qui s'ensuivent tournent autour de la possibilité d'apporter, via le site internet du PNR, des informations complémentaires aux lecteurs qui voudraient en savoir plus sur les sujets traités. En effet, les articles de cette publication appréciée et bien diffusée sont souvent très succincts. Cette proposition sera transmise aux services du SMPNR. L'idée serait, soit de mettre en ligne des articles plus complets sur les sujets traités, soit de signaler en ligne une bibliographie ou des liens vers des publications scientifiques sur les sujets traités.

La prochaine réunion du CS est prévue le **jeudi 14 juin 2018 à 9h30** à la ferme d'Icart.